



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4111248

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/10/2024 15H56 C:005360 I:19335
V/REF : 964361
V/Email reçu le Mercredi 09/10/2024 à 15H56

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 04279
IMMEUBLE : L'INVERSE -4279
3, RUE DE L'INVERSE
69360 SIMANDRES

Vaulx en Velin, le 26 Novembre 2024

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N3D INVERSE - LOGEMENT VACANT SOUS PASS SEMCODA EX SOUCHON 1ER
ETAGE PORTE DU MILIEU

MOTIF : INTERVENIR POUR ARRET GONDS/PENTURE/CROCHET DE VOLETS SUR VOLET BOIS
CUISINE ET CHAMBRE
REPLACEMENT D'UNE MANIVELLE SEJOUR
ENTRETIEN, REGLAGE , GRAISSAGE VOLET ROULANT SEJOUR

Donneur d'ordre : Mme D. CHAMBLAS

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 23/10 A 13H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT VACANT SOUS PASS
ARRIVEE SUR PLACE NOTRE PERSONNEL CONSTATE QUE LES VOLET BATTANT SONT
EXTREMEMENT ABIME
PREVOIR UNE MISE EN PEINTURE ET UNE REPARATION

TENTATIVE DE REGLAGE VOLET ROULANT - SANS SUCCES
LA MANIVELLE EST HORS SERVICE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA MANIVELLE
REGLAGE ET AJUSTEMENT DU VOLET
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

LE 04/11 A 10H30 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PERSONNELS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT VACANT SOUS PASS
DEPOSE DES VOLETS BATTANTS POUR MISE EN PEINTURE ET REPARATION
REFIXATION DES ARRETS DE BUTEES SUR LES 2 FENETRES EN PARTIE HAUTE ET
BASSE
REPLI DU CHANTIER

LE 21/11 A 14H00 :
PONCAGE ET MISE EN PLACE D'UNE PREMIERE COUCHE DE PEINTURE SUR VOLET
BATTANT

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

LE 22/11 A 15H15 :
MISE EN PLACE DE LA DEUXIEME COUCHE DE PEINTURE SUR VOLET BATTANT

LE 25/11 A 09H30 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PESONNELS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT VACANT SOUS PASS EX/SOUCHON AU 1ER
ETAGE
REMISE EN PLACE DES VOLETS BATTANT
REGLAGE ET AJUSTEMENT DES VOLETS
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 26/11/24 a 12H13 Mme D. CHAMBLAS
DT LGESTION Email envoyé le 25/10/24 a 08H36 Mme D. CHAMBLAS
PREVOIR UNE MISE EN PEINTURE ET UNE REPARATION VOLET BATTANT
NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	4	55,62		55,62
1,00	MS00068-Rempl.d'1 manivelle	4	70,79		70,79
1,00	MS00074-Déblocage/reglage volet roulant	4	65,73		65,73
2,00	MS00062-Refix.tourniquet pr attache vol.	6	20,22		40,44
2,50	Menuiserie Ponçage + 1er couche peinture	9	266,00		266,00
1,00	Menuiserie 2eme couche peinture	10	106,40		106,40
2,00	MS00063-Reglage d'un volet battant	11	50,56		101,12
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Peinture bois	9	88,45		88,45



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4111248

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	794,55
T.V.A. a 10,00%	79,45
TOTAL T.T.C.En EURO	874,00

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 964361 du 09/10/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

3D RUE DE L'INVERSE

69360 SIMANDRES

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

04279-00001-00002-00012 H / Type 2 / 01

Etage : 01

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230809003-1

Délai

Date limite exécution : 24/10/2024

Observations

LOGT VACANT SOUS PASS SEMCODA

EX SOUCHON 1er ETAGE PORTE DU MILIEU

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	55,62	55,62	5,56	61,18
MS00059 Arrêt/Gonds/Penture/Crochets de volets y compris toutes sujétions	2,00	45,51	91,02	9,10	100,12
SUR VOLET BOIS CUISINE ET CHAMBRE					
MS00068 Remplacement d' une manivelle, y compris toutes sujétions SEJOUR	1,00	70,79	70,79	7,08	77,87
MS00075 Entretien, réglage, graissage et toutes sujétions VOELT ROULANT SEJOUR	1,00	65,73	65,73	6,57	72,30
Total H.T.					283,16
Total TVA					28,31
Total TTC					311,47

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN5



Bon de Commande

N° : 964361 du 09/10/2024

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par CHAMBLAS DOMINIQUE le 09/10/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **3D RUE DE L'INVERSE 69360 SIMANDRES**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **09/10/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 964361